

## CHANGEMENT MESSAGES PMV / VMP MESSAGES CHANGE



IDENTIFICATION : GT-0846-PMV Indice B  
CODE : 33246-01  
02/05/2024  
FRANÇAIS

## SOMMAIRE

1.	AVANT-PROPOS .....	4
2.	INSTALLATION DU LOGICIEL DE GESTION DES MESSAGES PMV .....	6
2.1.	TELECHARGEMENT DU LOGICIEL PARA CCS .....	6
2.2.	INSTALLATION DU LOGICIEL .....	7
3.	CONNEXION AU SYSTEME CCS .....	7
3.1.	HORS CONNEXION RESEAU CCS .....	8
3.2.	CONNEXION A UN SYSTEME CCS .....	10
3.2.1.	Exemple 1 : Rampe PMV .....	10
3.2.2.	Exemple 2 : Ensemble Caréné avec caisson PMV .....	10
3.3.	LECTURE DES MESSAGE DU SYSTEME CCS .....	11
4.	PRESENTATION DE L'INTERFACE .....	12
4.1.	INTERFACE GENERALE COMMUNE.....	12
4.2.	CAS DE L'INTERFACE PMV RAMPE.....	14
5.	MODIFICATION DES MESSAGES .....	15
5.1.	LES FORMATS DE MESSAGES.....	15
5.2.	DECALER UN MESSAGE VERS LE BAS.....	16
5.3.	SUPPRESSION D'UN MESSAGE .....	17
5.4.	PERMUTATION D'UN MESSAGES .....	17
6.	ENREGISTREMENT DES MESSAGES ET SORTIE DU LOGICIEL.....	18



## SERVICE CLIENTS

Pour toute information technique, le SERVICE CLIENTS STANDBY-FRANCE est à votre disposition :

- Site Internet : <https://standbygroup.com/fr> rubrique Support
- Email : [support-fr@standbygroup.com](mailto:support-fr@standbygroup.com)
- Numéro de téléphone : +33 (0)2.54.702.702

Notre service est disponible du lundi au vendredi  
de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi jusqu'à 16h)

Dans une stratégie d'amélioration permanente, nos collaborateurs sont à votre écoute quant à vos remarques concernant l'installation et de nos matériels.

## 1. AVANT-PROPOS

### LIMITES DE LA RESPONSABILITE

Les produits ont été élaborés en tenant compte des normes et des réglementations en vigueur. Les informations rassemblées dans les documentations techniques prennent en compte l'état de la technique ainsi que les connaissances et expériences accumulées depuis de nombreuses années.

STANDBY-FRANCE n'est en aucun cas responsable des dommages et conséquences dus :

- Au non-respect des informations fournies par la documentation du produit
- A l'utilisation non-conforme du produit
- A l'installation et à la mise en œuvre des produits effectuées par des personnels non qualifiés
- A des modifications effectuées de la propre autorité de l'utilisateur ou de l'exploitant
- A des modifications techniques non soumises et approuvées par STANDBY-FRANCE
- A l'utilisation de pièces de rechange non homologuées par STANDBY-FRANCE

**NOTA : LES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES DU DOCUMENT NE SONT PAS CONTRACTUELLES.**

### RESPONSABILITES DE L'INSTALLATEUR

L'installation de l'équipement sur un véhicule est de la seule charge et de la seule responsabilité de l'installateur.



Seuls les personnels en charge de l'installation sont autorisés à pénétrer dans la zone de travail.

L'installateur définit les moyens et matériels adéquates à la situation afin de livrer une installation complète raccordée et posée selon les règles de l'art.



Seul le personnel informé ou qualifié est en mesure d'effectuer tout ou partie de l'installation du matériel.

Personnel informé : Sous la tutelle de l'installateur, personne informée de la tâche à effectuer et des dangers potentiels qui en sont associés.

Personnel qualifié : Sous la tutelle de l'installateur, personne qui par ses connaissances, sa formation et son expérience est en mesure de réaliser l'installation en reconnaissant et en évitant les dangers potentiels de l'opération.



L'installation doit être effectuée avec les moyens d'accès et les plateformes de travail adaptées.



Ne jamais regarder fixement les feux.

**PORT DES EPI  
OBLIGATOIRE**

Le port des EPI associés est obligatoire. (Chaussures de sécurité, casque, gants de manutention)

STANDBY-FRANCE se dégage de toute responsabilité concernant les défaillances pouvant survenir de la définition du système de pose, des éventuels renforts, des perçages pavillons, de l'état et de la qualité des surfaces de pose, de l'utilisation des points d'ancrages constructeur et de la définition d'alimentation et protection du système sur la source d'énergie du véhicule.

**RESPONSABILITES DE L'UTILISATEUR ET DE L'EXPLOITANT**

Les produits STANDBY-FRANCE sont des équipements professionnels qui doivent être utilisés à cette seule fin. Leur mise en œuvre est soumise aux obligations légales en termes de sécurité du travail vis-à-vis desquelles l'exploitant doit se soumettre. Il en va des prescriptions de sécurité et de prévention des accidents aussi bien que des règles de protection de l'environnement. L'utilisation de ces équipements de la route est soumise au respect des règles définie par le code de la route.

Obligation de l'exploitant :

- Se tenir informé de la réglementation en vigueur concernant la sécurité du travail
- Effectuer une analyse des risques quant aux conditions spéciales de travail sur le lieu d'intervention
- Adapter la formation des utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation
- Contrôler régulièrement lors de l'utilisation des équipements, l'adéquation des règles de ISE en œuvre aux règles et normes de sécurité en vigueur
- S'assurer que les opérateurs ont pris connaissance et compris le manuel utilisateur de l'équipement.
- S'assurer que les utilisateurs soient régulièrement formés à l'utilisation et informés des dangers associés à la mise en œuvre de l'équipement.
- Mettre à disposition des personnels les équipements de protection associés à l'intervention et s'assurer de leur utilisation.

Il est de la responsabilité de l'exploitant :

- D'assurer la maintenance curative et préventive des équipements
- De s'assurer que les dispositifs de sécurité soient contrôlés régulièrement

**NOTE IMPORTANTE**

Quelques différences graphiques peuvent exister selon l'évolution du logiciel.

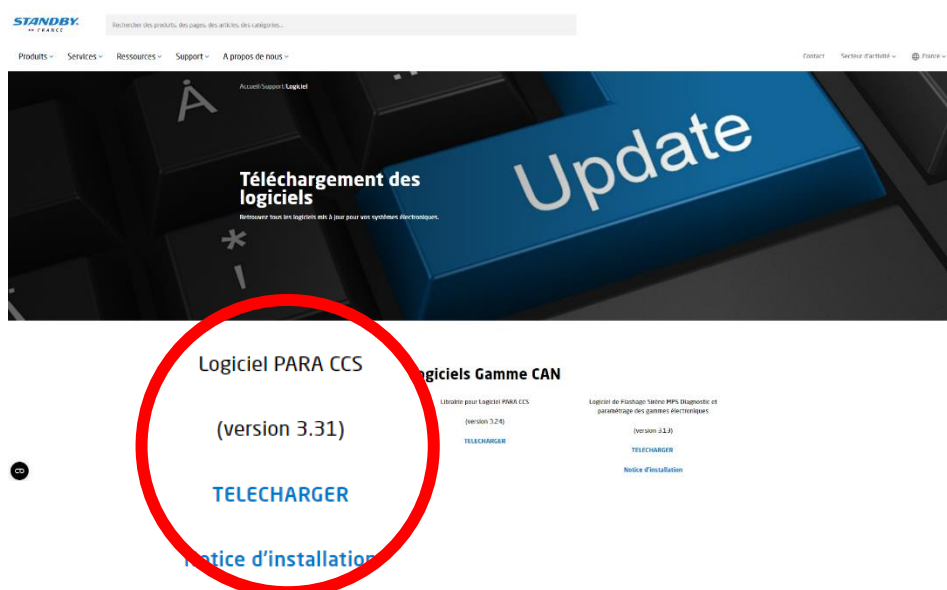
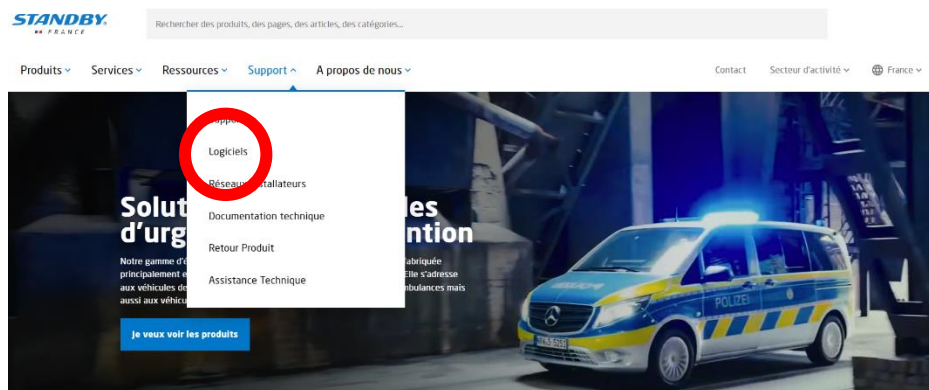
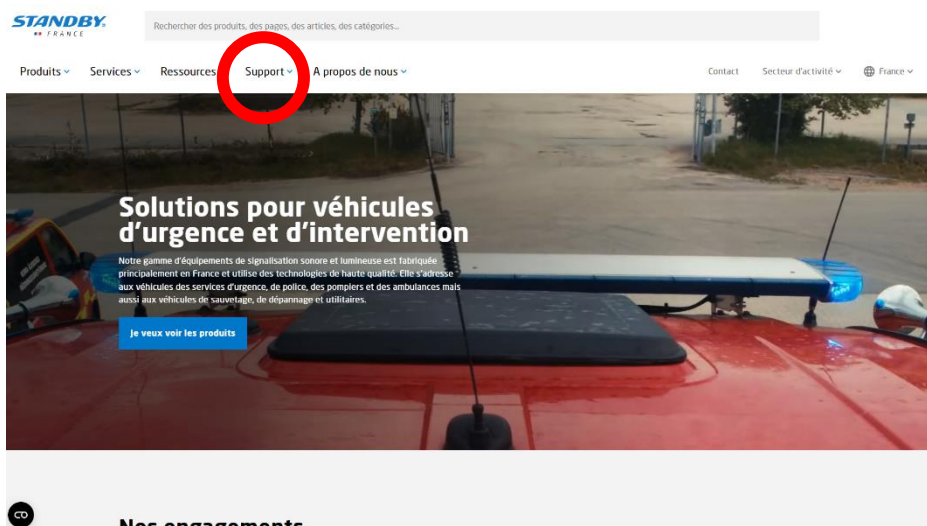
Le contenu des messages est donné à titre d'exemple.

## 2. INSTALLATION DU LOGICIEL DE GESTION DES MESSAGES PMV

### 2.1. TELECHARGEMENT DU LOGICIEL PARA CCS

Rendez vous sur le site internet de STANDBY-France.

➔ [www.standbygroup.com/fr/](http://www.standbygroup.com/fr/)





Setup\_Para\_CCS\_V3\_31.exe

## 2.2. INSTALLATION DU LOGICIEL

Une fois téléchargé, cliquer sur le fichier « Setup\_Para\_CCS\_Vx\_xx.exe » pour l'installer.  
Lors de l'installation, s'il vous est demandé de choisir l'affichage d'un raccourci sur le bureau, choisissez cette option afin faciliter l'accès au logiciel.

L'icône suivante s'affiche alors sur le bureau :



Le logiciel PARA CCS est alors installé.

Dans cette configuration, il ne nécessite pas de demande particulière de licence.

## 3. CONNEXION AU SYSTEME CCS



Une fois le logiciel installé, 2 manières de l'utiliser sont possibles :

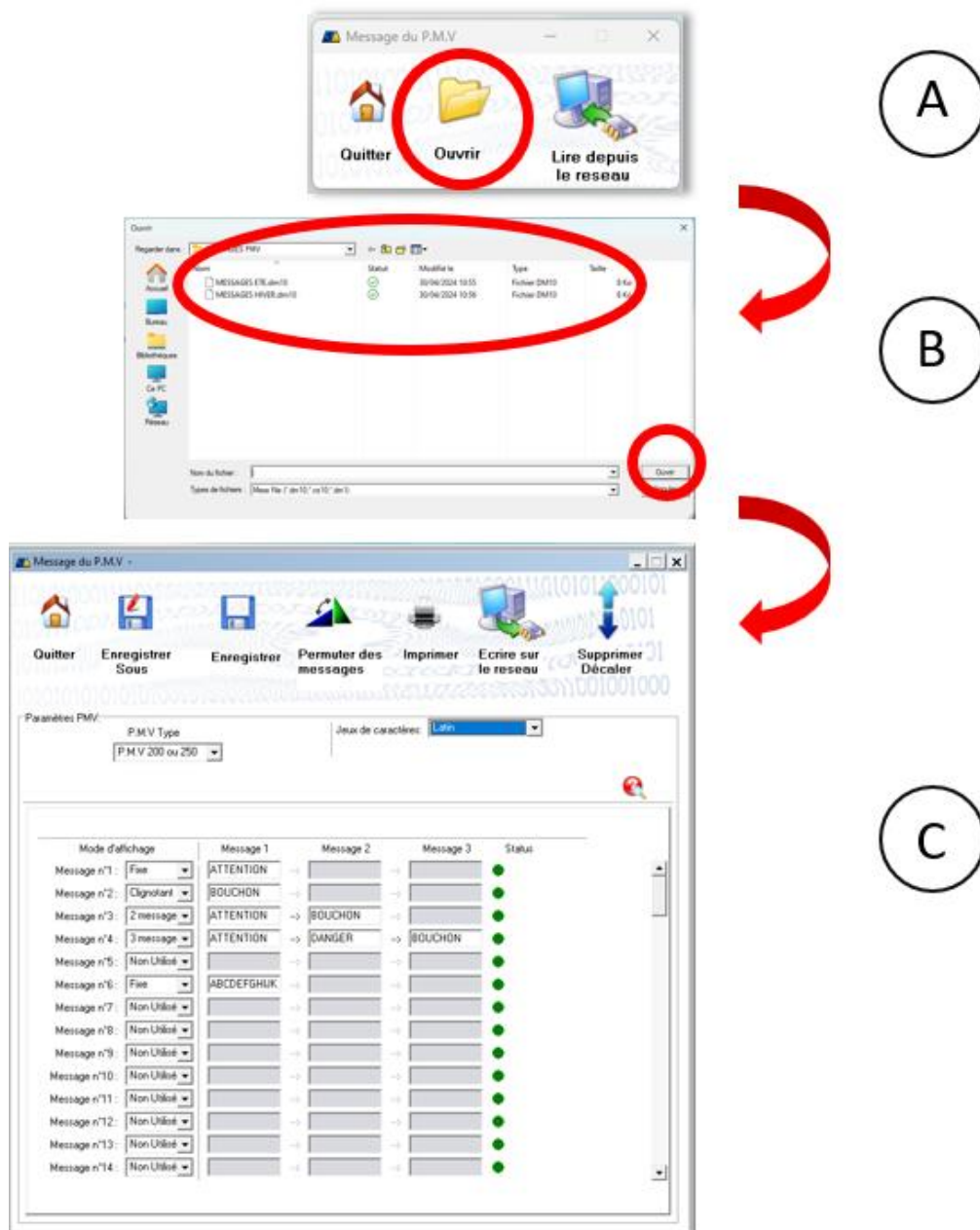
1. Hors connexion réseau CCS
2. Directement connecté au réseau CCS.

### 3.1. HORS CONNEXION RESEAU CCS

La création et la modification de messages peut s'effectuer hors connexion en créant et/ou modifiant un fichier de message au format texte à l'extension :

- \*.dm10 pour les PMV de 160, 200 ou 250mm
- \*.dm1 pour les PMV de plage arrière ou de rampe

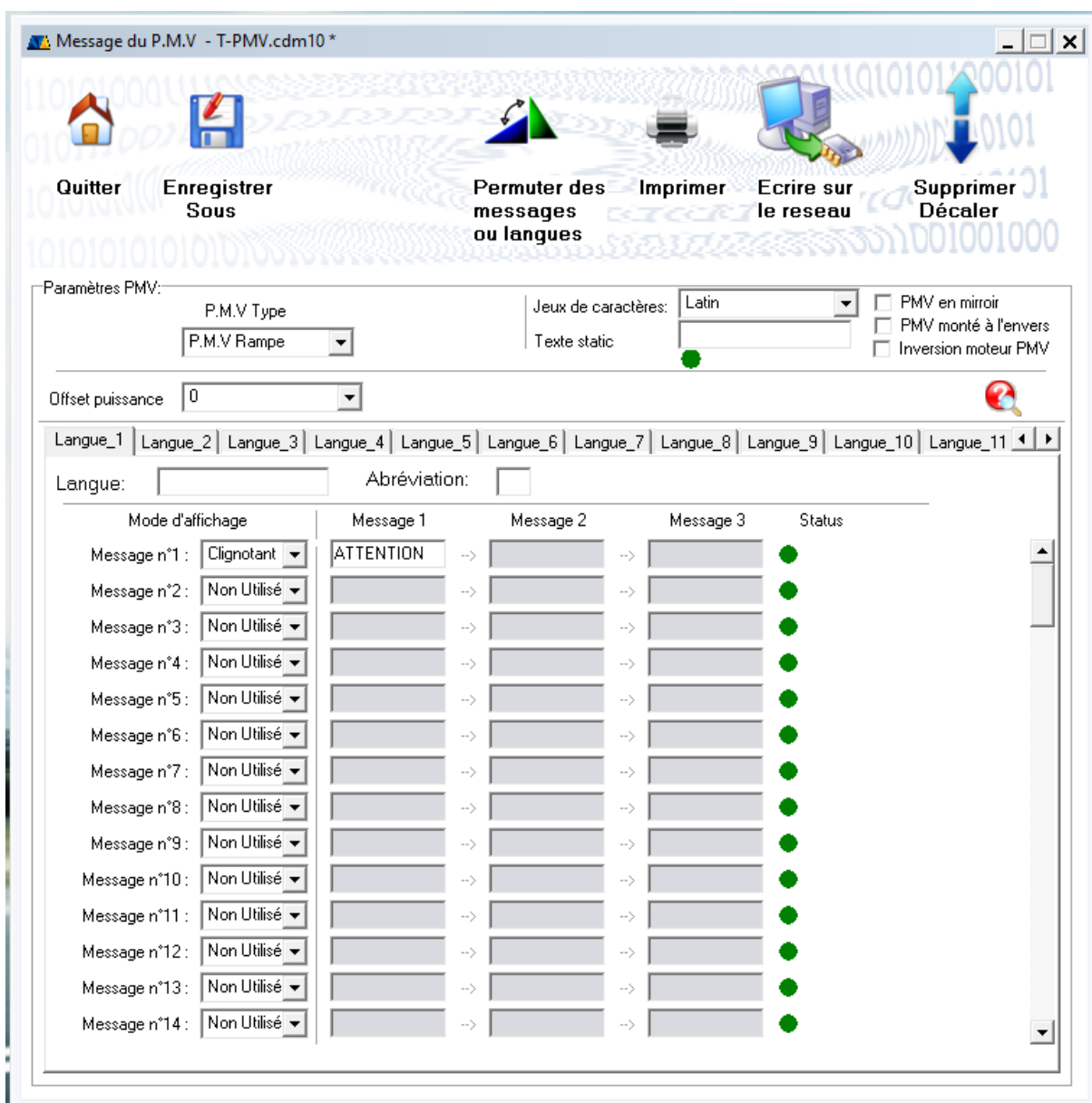
A noter que les fichiers de diagnostic à l'extension \*.cs10 des ces équipements peuvent également contenir la liste des messages à modifier.





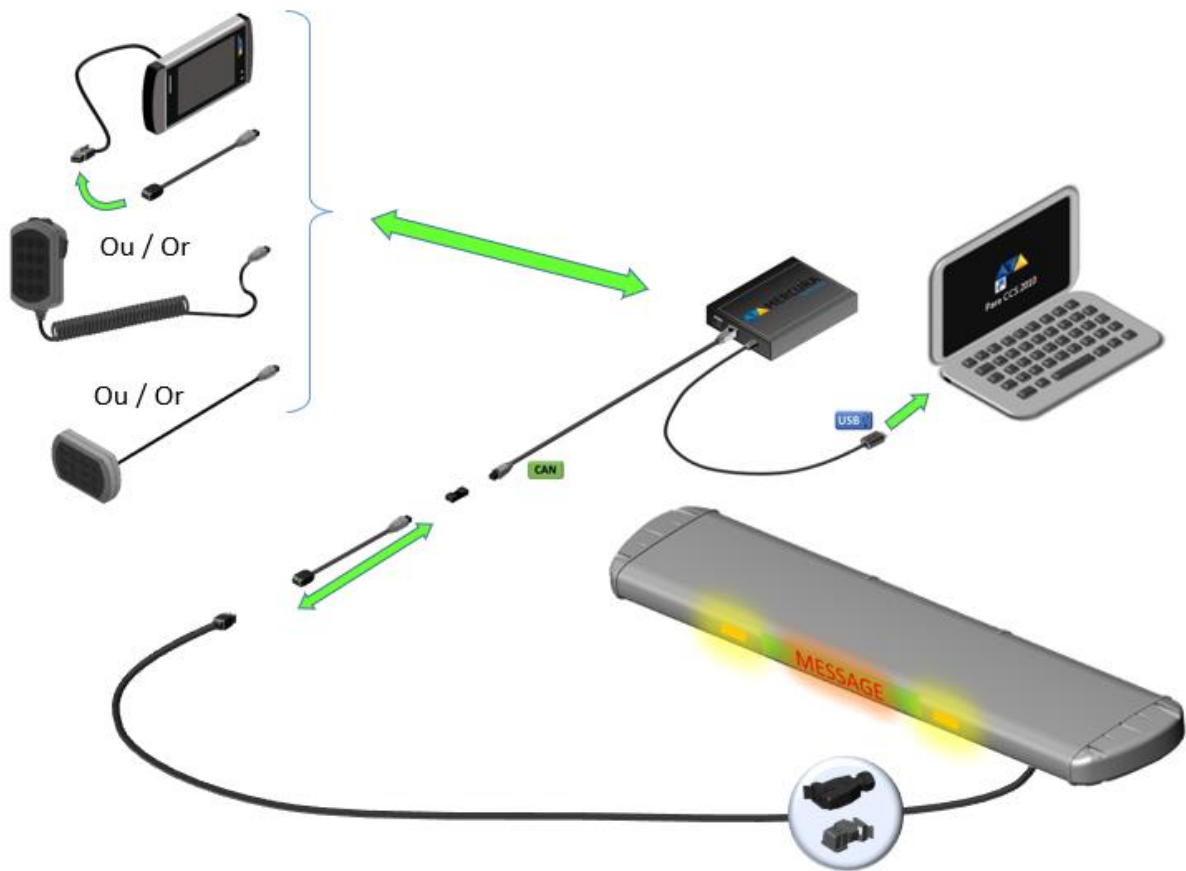
- A. L'icône symbolise l'ouverture d'un répertoire
- B. Si le répertoire d'archivage contient plusieurs fichiers, une fenêtre de sélection du fichier à modifier s'ouvre. S'il ne contient qu'un seul fichier, celui-ci s'ouvre directement comme illustré dans la figure C.
- C. Fenêtre de gestion des messages du fichier à lire ou à modifier.

Concernant les fichiers \*.dm1 et \*.cs10 associés aux rampes et PMV de plage arrière, de multiples onglets correspondants à différentes langues possibles s'affiche.

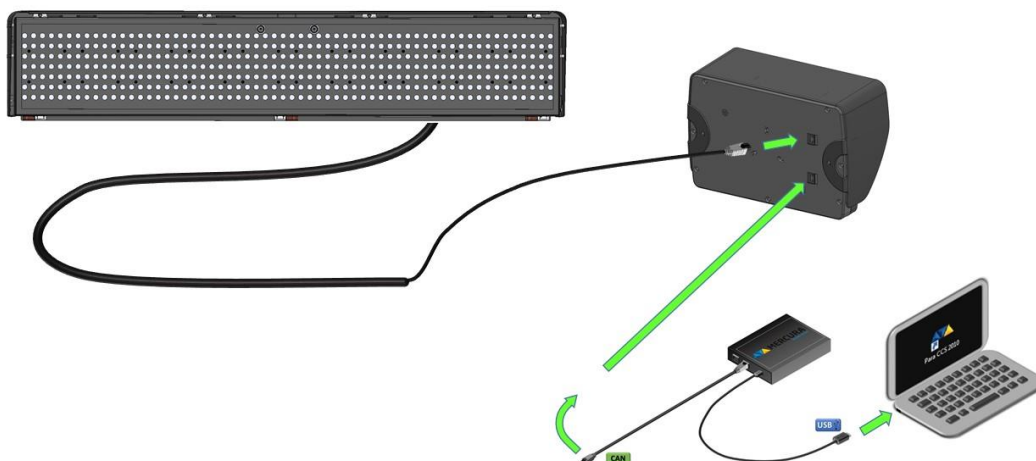


## 3.2. CONNEXION A UN SYSTEME CCS

### 3.2.1. Exemple 1 : Rampe PMV



### 3.2.2. Exemple 2 : Ensemble Caréné avec caisson PMV



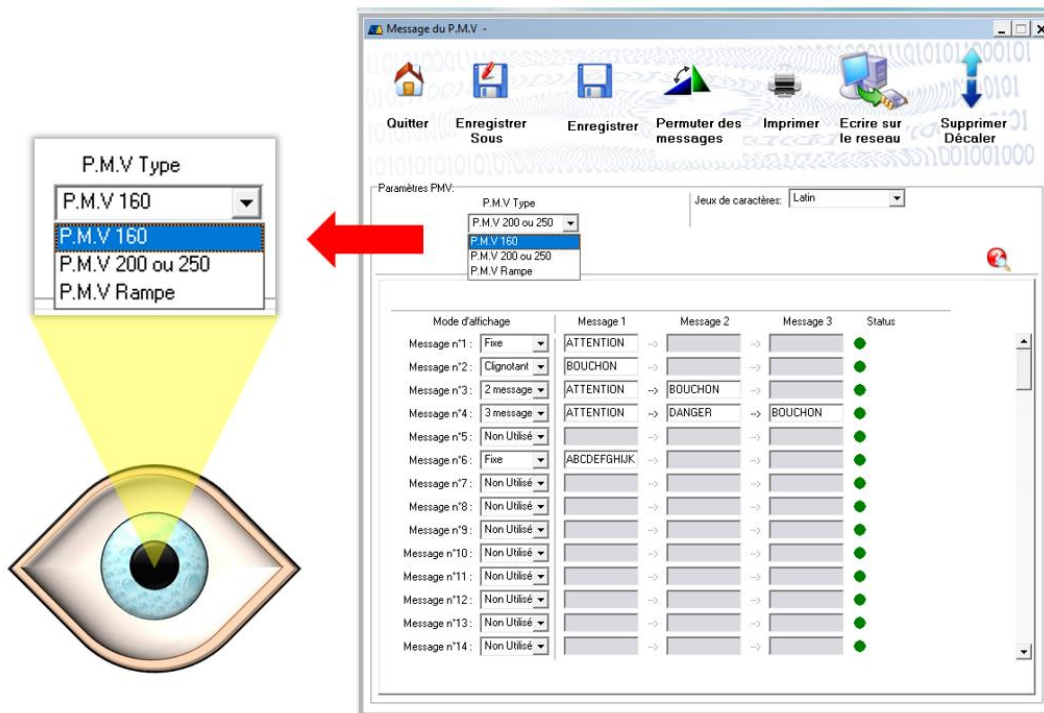
### 3.3. LECTURE DES MESSAGE DU SYSTEME CCS



Mode d'affichage	Message 1	Message 2	Message 3	Status
Message n°1 : Fixe	ATTENTION			●
Message n°2 : Clignotant	BOUCHON			●
Message n°3 : 2 message	ATTENTION	BOUCHON		●
Message n°4 : 3 message	ATTENTION	DANGER	BOUCHON	●
Message n°5 : Non Utilisé				●
Message n°6 : Fixe	ABCDEFGHIJK			●
Message n°7 : Non Utilisé				●
Message n°8 : Non Utilisé				●
Message n°9 : Non Utilisé				●
Message n°10 : Non Utilisé				●
Message n°11 : Non Utilisé				●
Message n°12 : Non Utilisé				●
Message n°13 : Non Utilisé				●
Message n°14 : Non Utilisé				●

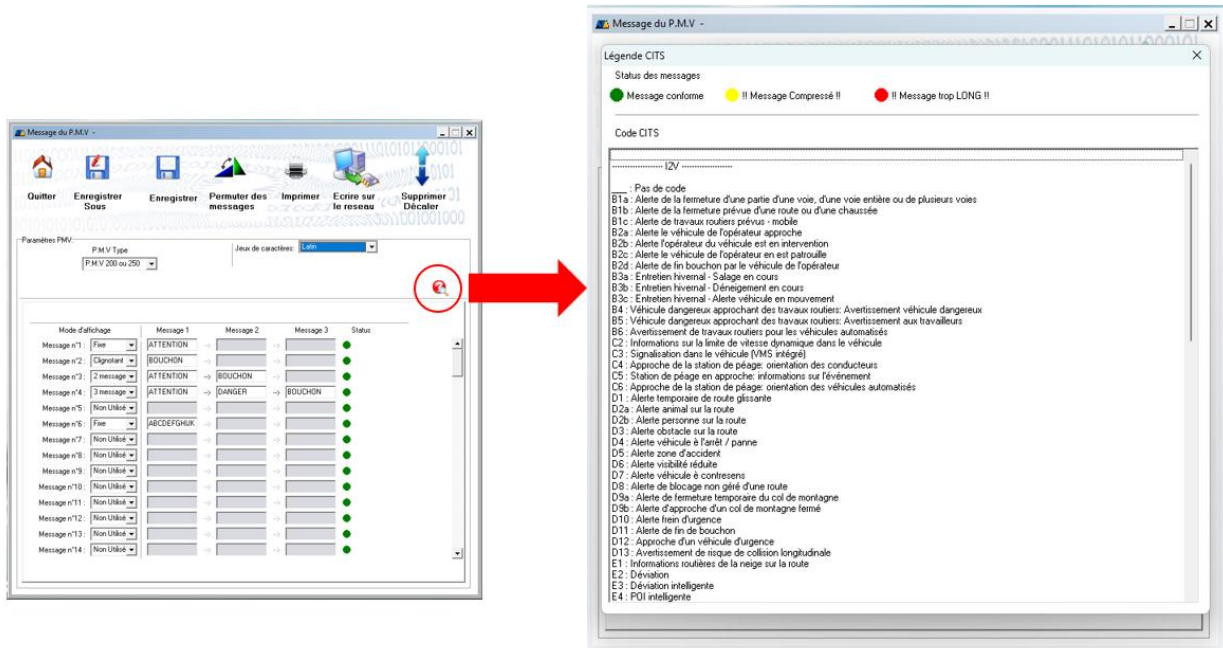
## 4. PRESENTATION DE L'INTERFACE

### 4.1. INTERFACE GENERALE COMMUNE



**ATTENTION**  
LA SELECTION PMV RAMPE S'APPLIQUE EGALEMENT A L'EQUIPEMENT PMV RELEVABLE (PLAGE ARRIERE...)





La rubrique d'aide fournit l'état des messages en termes de longueurs (nombre de caractères) :

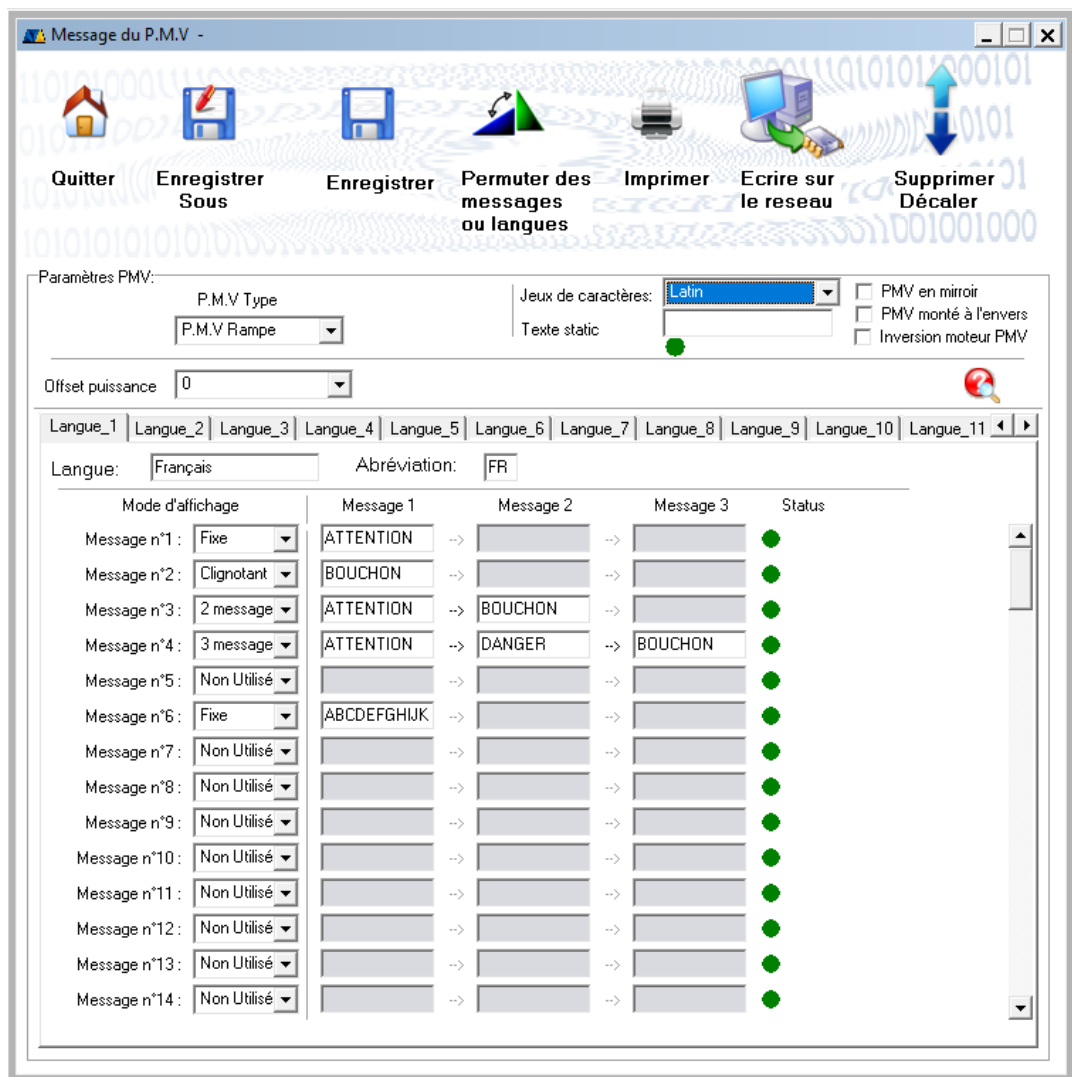
- Conforme
- Compressé
- Trop long

Légende C-ITS – I2V – nous indique les cas d'usages associés aux messages conformément à la norme C-ITS si l'option est disponible.

```

Code CITS
----- I2V -----
: Pas de code
B1a : Alerte de la fermeture d'une partie d'une voie, d'une voie entière ou de plusieurs voies
B1b : Alerte de la fermeture prévue d'une route ou d'une chaussée
B1c : Alerte de travaux routiers prévus - mobile
B2a : Alerte le véhicule de l'opérateur approche
B2b : Alerte l'opérateur du véhicule est en intervention
B2c : Alerte le véhicule de l'opérateur en est patrouille
B2d : Alerte de fin bouchon par le véhicule de l'opérateur
B3a : Entretien hivernal - Salage en cours
B3b : Entretien hivernal - Déneigement en cours
B3c : Entretien hivernal - Alerte véhicule en mouvement
B4 : Véhicule dangereux approchant des travaux routiers: Avertissement véhicule dangereux
B5 : Véhicule dangereux approchant des travaux routiers: Avertissement aux travailleurs
B6 : Avertissement de travaux routiers pour les véhicules automatisés
C2 : Informations sur la limite de vitesse dynamique dans le véhicule
C3 : Signalisation dans le véhicule [VMS intégré]
C4 : Approche de la station de péage: orientation des conducteurs
C5 : Station de péage en approche: informations sur l'événement
C6 : Approche de la station de péage: orientation des véhicules automatisés
D1 : Alerte temporaire de route glissante
D2a : Alerte animal sur la route
D2b : Alerte personne sur la route
D3 : Alerte obstacle sur la route
D4 : Alerte véhicule à l'arrêt / panne
D5 : Alerte zone d'accident
D6 : Alerte visibilité réduite
D7 : Alerte véhicule à contresens
D8 : Alerte de blocage non géré d'une route
D9a : Alerte de fermeture temporaire du col de montagne
D9b : Alerte d'approche d'un col de montagne fermé
D10 : Alerte frein d'urgence
D11 : Alerte de fin de bouchon
D12 : Approche d'un véhicule d'urgence
D13 : Avertissement de risque de collision longitudinale
E1 : Informations routières de la neige sur la route
E2 : Déviation
E3 : Déviation intelligente
E4 : POI intelligente
    
```

## 4.2. CAS DE L'INTERFACE PMV RAMPE



Différents onglets s'affichent. Ils correspondent à la possibilité d'afficher les messages en différentes langues. Exemples :

Langue\_1 | Langue\_2 | Langue\_3 | Langue\_4 | Langue\_5 | Langue\_6 | Langue\_7 | Langue\_8 | Langue\_9 | Langue\_10 | Langue\_11

Langue: Français      Abréviation: FR

Langue\_1 | Langue\_2 | Langue\_3 | Langue\_4 | Langue\_5 | Langue\_6 | Langue\_7 | Langue\_8 | Langue\_9 | Langue\_10 | Langue\_11

Langue: Anglais      Abréviation: EN

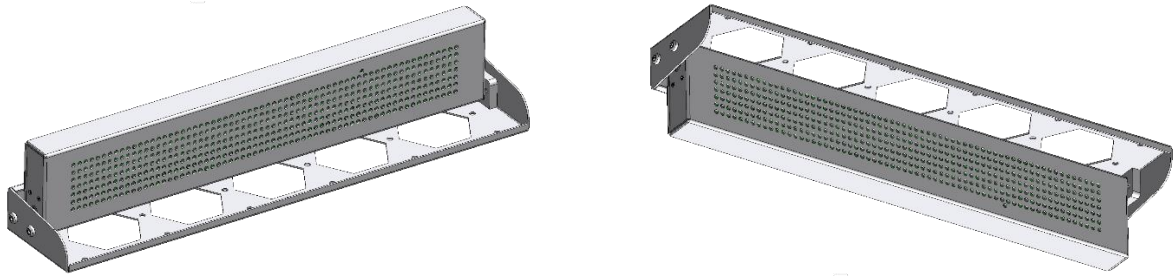
Langue\_1 | Langue\_2 | Langue\_3 | Langue\_4 | Langue\_5 | Langue\_6 | Langue\_7 | Langue\_8 | Langue\_9 | Langue\_10 | Langue\_11

Langue: Allemand      Abréviation: DE

Langue\_1 | Langue\_2 | Langue\_3 | Langue\_4 | Langue\_5 | Langue\_6 | Langue\_7 | Langue\_8 | Langue\_9 | Langue\_10 | Langue\_11

Langue: Italien      Abréviation: IT

Dans la mesure où cette option permet de modifier les messages d'un PMV amovible situé à l'arrière de l'habitacle du véhicule, celui-ci peut être installé soit sur la plage arrière soit au plafond.



Dans ce cas, la commande et l'affichage des messages doit être adapté. La paramétrage doit s'effectuer en sélectionnant l'option souhaitée :

- PMV en miroir
- PMV monté à l'envers
- Inversion moteur PMV

## 5. MODIFICATION DES MESSAGES

### 5.1. LES FORMATS DE MESSAGES

Five | ATTENTION → → ●

Clignotant | BOUCHON → → ●

2 message | ATTENTION → BOUCHON → → ●

3 message | ATTENTION → DANGER → BOUCHON → → ●

ABCDEFGHIJK  
11 caractères  
11 characters

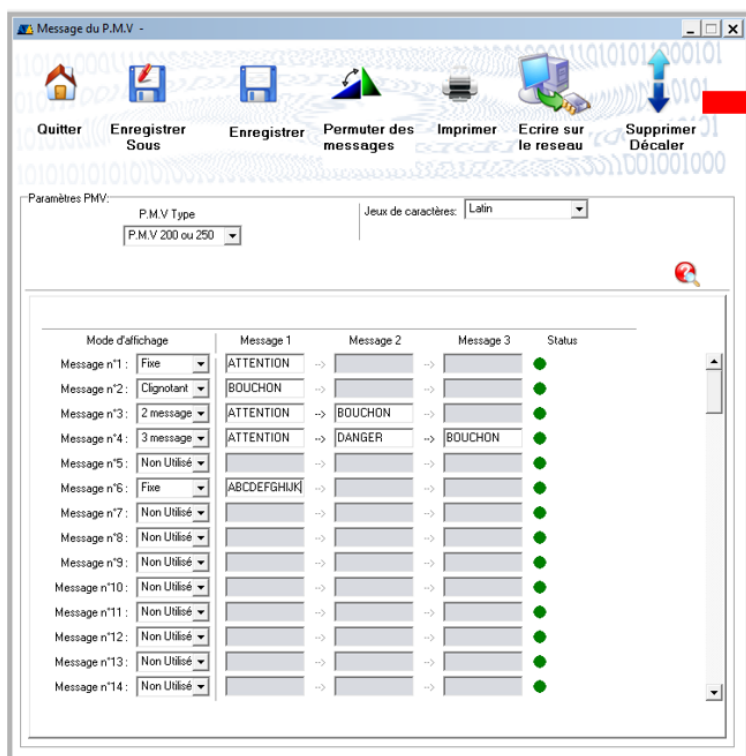
ABCDEFGHIJKL  
12 caractères max  
12 characters max

Message compressé  
Compressed message

Mode d'affichage	Message 1	Message 2	Message 3	Status
Message n°1: Five	ATTENTION	→	→	●
Message n°2: Clignotant	BOUCHON	→	→	●
Message n°3: 2 message	ATTENTION	BOUCHON	→	●
Message n°4: 3 message	ATTENTION	DANGER	BOUCHON	●
Message n°5: Non Unifié				●
Message n°6: Five	ABCDEFGHIJK			●
Message n°7: Non Unifié				●
Message n°8: Non Unifié				●
Message n°9: Non Unifié				●
Message n°10: Non Unifié				●
Message n°11: Non Unifié				●
Message n°12: Non Unifié				●
Message n°13: Non Unifié				●
Message n°14: Non Unifié				●

**5.2. DECALER UN MESSAGE VERS LE BAS**

Exemple de décalage du message N°1



Mode d'affichage	Message 1	Message 2	Message 3	Status
Message n°1 : Fixe	ATTENTION			●
Message n°2 : Clignotant	BOUCHON			●



Mode d'affichage	Message 1	Message 2	Message 3	Status
Message n°1 : Non Utilisé				●
Message n°2 : Fixe	ATTENTION			●
Message n°3 : Clignotant	BOUCHON			●



### 5.3. SUPPRESSION D'UN MESSAGE

Exemple de suppression du message N°1

Mode d'affichage	Message 1	Message 2	Message 3	Status
Message n°1 : Non Utilisé				●
Message n°2 : Fixe	ATTENTION			●
Message n°3 : Clignotant	BOUCHON			●

**Suppression Décalage d'un message**

Mode d'affichage	Message 1	Message 2	Message 3	Status
Message n°1 : Fixe	ATTENTION			●
Message n°2 : Clignotant	BOUCHON			●

### 5.4. PERMUTATION D'UN MESSAGES

Exemple de permutation des message N°1 et N°2

Mode d'affichage	Message 1	Message 2	Message 3	Status
Message n°1 : Fixe	ATTENTION			●
Message n°2 : Clignotant	BOUCHON			●

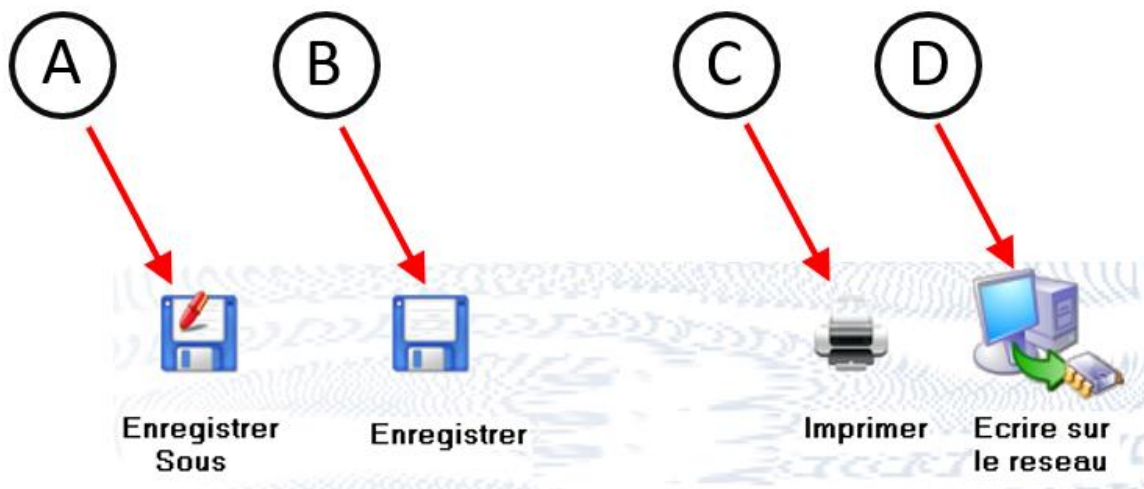
  

**Echange de position entre deux :**

Mode d'affichage	Message 1	Message 2	Message 3	Status
Message n°1 : Clignotant	BOUCHON			●
Message n°2 : Fixe	ATTENTION			●

## 6. ENREGISTREMENT DES MESSAGES ET SORTIE DU LOGICIEL



- A. Enregistrement dans un fichier :
  - a. Au format \*.dm10 pour les messages PMV 160-200-250
  - b. Au format \*.dm1 pour les messages RAMPE PMV
- B. Enregistrement dans le fichier en cours d'utilisation
- C. Impression des messages
- D. Ecriture des messages dans le réseau CCS CAN connecté

Sortie du logiciel de paramétrage des messages :

